

Louis Meigret : de la règle des 7 syllabes aux ondes cérébrales delta

Philippe Martin, LLF, UFRL (Université Paris Diderot. philippe.martin@linguist.univ-paris-diderot.fr)

Cendrine Pagani-Naudet (2009), spécialiste de l'archéologie des grammaires, a déniché dans *Le Tretté de la grammere francoeze* de Louis Meigret de 1550 d'intéressantes observations qui font penser que les grammairiens de l'époque, même sans instruments de mesure, parvenaient à faire des recherches innovantes. Ces observations portant sur l'oral ont suscité critiques et quolibets des beaux esprits du temps, pour lesquels seul l'écrit et non l'oral méritait qu'on s'y attarde.

On retrouve en particulier dans le traité de Meigret la règle dite des 7 syllabes, voulant qu'on ne peut avoir plus de 7 syllabes non accentuées consécutives sans en accentuer au moins une. Pour le démontrer, Meigret, qui avait déjà remarqué que la plupart des mots de plus de 4 syllabes sont rares (loi de Zipf), a élaboré des phrases avec des mots inventés très longs, de manière à forcer l'accentuation de leur syllabe finale et tester ainsi sa théorie, comme par exemple : *Les Mégapolitains surreparlementeront quoique nous surreparlementassions*.

Meigret avait aussi découvert une règle de collision d'accent trois siècles avant Passy (1891) et leur redécouverte par les phonologues générativistes : « *Or nous faut-il excepter de ces règles les monosyllabes qui d'une même espèce s'entresuivent sans aucun entrejet autre : car alors ils sont tous de ton bas et remis (...) jusqu'à ce qu'il se rencontre quelque suite d'autre espèce* » (citation et orthographe modernisée de C. Pagani-Naudet). On ne pourrait donc avoir deux syllabes accentuées successives, les tons bas étant attribués aux syllabes non accentuées, les tons hauts aux accentuées.

Quatre siècles et demi plus tard, on s'est aperçu que ce n'est pas le nombre de syllabes qui compte, mais le temps qu'il faut pour les prononcer : d'une part deux syllabes accentuées successives (accent de groupe ou d'emphase) doivent être séparées d'au moins 250 ms pour être perçues toutes deux comme accentuées (sinon la première n'est pas perçue comme accentuée), et d'autre part, elles ne peuvent être séparées de plus de 1250 ms sans qu'au moins une syllabe intermédiaire devienne accentuée dans un flot de parole continu (Martin, 2014). On peut donc avoir des séquences de plus de 7 syllabes entre deux syllabes accentuées successives pourvu qu'elles soient prononcées rapidement en moins de 1250 ms environ.

En rapprochant les durées minimale et maximale entre syllabes accentuées successives de la gamme de variation de fréquence des ondes cérébrales delta, de 0,8 Hz à 4 Hz, soit de 250 ms à 1250 ms, et en observant les tracés EEG obtenus lors de l'audition d'énoncés lus, on est amené à conclure que les syllabes accentuées synchronisent les oscillations neuronales delta, dont la fonction est d'assurer l'identification du contenu des groupes accentuels par comparaison avec les données du lexique mémorisées par l'auditeur (Martin, 2015, 2018).

Curieusement, les nombreuses recherches consacrées à l'accent en français (hors accent dit d'insistance ou emphatique), par exemple Garde (1968), Fónagy (1979), Rossi (1979), Di Cristo (2016), et bien d'autres, évoquent le rythme pour rendre compte de l'accentuation en français, mais pas spécifiquement le débit de parole. Or, c'est la vitesse d'élocution, et même la vitesse de lecture en lecture silencieuse, qui détermine le phrasé, c'est-à-dire la segmentation des énoncés en groupes accentuels, définis par l'accent dit accent de groupe.

Références

- Di Cristo, Albert (2016) *Les musiques du français*, Berlin : De Gruyter Mouton.
- Fónagy, Ivan (1979) L'accent français : accent probabilitaire, *Studia Phonetica*, 15, 123-233.
- Garde, Paul (1968) *L'accent*, Paris : PUF.
- Martin Philippe (2014) Spontaneous speech corpus data validates prosodic constraints, *Proceedings of the 6th conference on speech prosody*, Campbell, Gibbon, and Hirst (eds.), 525-529.
- Martin Philippe (2015) *The Structure of Spoken Language. Intonation in Romance*, Cambridge: Cambridge University Press, 206 p.
- Martin Philippe (2018) *Intonation, structure prosodique et ondes cérébrales*, London: ISTE, 332 p.
- Meigret, Louis (1550) *Le tretté de grammere francoeze*, Réimpression chez [Slatkine](#), Genève, 1972.
- Pagani-Naudet, Cendrine (2009) Grammaire et prosodie dans le Tretté de la grammere francoeze de Louis Meigret, *Travaux Linguistiques du CerLiCO – N°22 : Grammaire et Prosodie – 2*, publié en ligne le 28 juin 2009.
- Passy, Paul (1891) *Etude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*, Firmin-Didot, Paris.
- Rossi, Mario (1979) Le français : langue sans accent, *Studia Phonetica*. 15, 13-52.